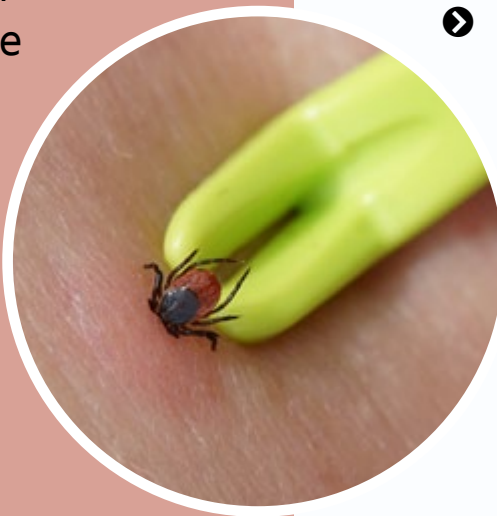


LES TIQUES PROTÉGEZ-VOUS !

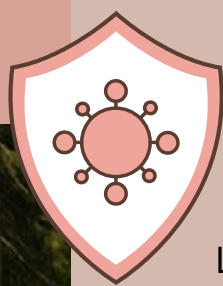


Pourquoi les piqûres de tiques sont-elles problématiques ?

La tique est un parasite qui se nourrit de sang et peut transmettre des maladies à l'homme, comme l'encéphalite à tiques (pour laquelle il existe un vaccin), la borréliose de Lyme ou la tularémie. Présentes en Suisse, ces infections se soignent bien dans la plupart des cas, mais peuvent parfois entraîner de graves complications. Il est donc important de ne pas sous-estimer le risque, de suivre les mesures de protection recommandées et de se vacciner contre l'encéphalite à tiques.



Quand se vacciner ?



La vaccination contre l'encéphalite à tiques est recommandée dès l'âge de 3 ans pour toute personne vivant ou séjournant dans une zone à risque en Suisse (tous les cantons sauf le Tessin). Les enfants de 1 à 3 ans peuvent aussi être vaccinés après avis médical.

Adoptez les bons gestes !

Avant la sortie à l'extérieur

- Portez des chaussures fermées et des vêtements couvrants et ajustés au niveau des jambes, des bras et du cou
- Glissez le bas des pantalons dans les chaussettes
- Couvrez la tête des enfants notamment s'ils sont de petite taille
- Portez des vêtements de couleur claire pour mieux repérer les tiques
- Appliquez un répulsif sur la peau, un insecticide sur les habits et un produit adéquat sur les animaux qui vous accompagnent
- Prévoir une pincette, carte ou pince à tiques (disponibles en pharmacie)

Lors de votre promenade

- Rester sur les sentiers tracés, hors hautes herbes

Au retour à la maison

- Examiner soigneusement ses vêtements et sa peau (en particulier les plis comme l'aîne, l'arrière des genoux, les régions génitales)
- Contrôlez les enfants (en particulier le cuir chevelu) et les animaux pour ne pas transporter de tiques au domicile
- Consultez un médecin en cas de fièvre ou d'autres symptômes suite à une piqûre de tique

